



Loups et bovins : construire une cohabitation durable

Les Vert·e·s neuchâtelois·es demandent le développement de mesures concrètes et concertées sur le terrain pour prévenir les attaques des loups sur les bovins. La députée Cloé Dutoit a déposé une question sur l'état d'avancement du Plan Loup cantonal et la Conseillère nationale Clarence Chollet une motion demandant que la Confédération s'engage pour les mesures de protection des bovins.

Cette année, une augmentation des attaques de loups sur les bovins a été constatée dans l'Arc jurassien. Une colère légitime s'exprime vis-à-vis des dégâts commis par certains individus et meutes spécifiques. Mais la réalité est claire : le loup est revenu durablement dans nos régions, et nous devons apprendre à cohabiter avec lui, en reconnaissant son rôle écologique essentiel pour la biodiversité et l'équilibre de nos forêts.

Pour faire vivre ces réalités de manière plus apaisée, des mesures concrètes de protection et d'adaptation de nos élevages sont nécessaires, ce que les Vert·e·s appellent de leurs vœux et de leurs actions depuis de nombreuses années. La régulation seule ne constitue pas une solution globale et durable. Ainsi, afin d'instaurer une meilleure cohabitation, deux élues vertes déposent des objets à l'échelon cantonal et fédéral qui demandent des mesures concrètes de protection.

- **Au niveau cantonal,** la question [25.394](#) a été déposée par Cloé Dutoit pour demander au Conseil d'État l'avancement du Plan Loup cantonal, dont la réalisation a été demandée par une motion des Vert·e·s acceptée par le Grand Conseil en juin 2024. Il est regrettable de devoir revenir avec une question sur ce sujet, car le contexte actuel nous montre qu'il aurait été préférable d'anticiper et de déployer ce plan Loup bien plus rapidement. La situation spécifique du Canton de Neuchâtel, où l'élevage bovin est majoritaire, nécessite une stratégie propre.
- **Au niveau fédéral,** Clarence Chollet a déposé une motion ([25.4362](#)) au Conseil National, cosignée par toute la députation neuchâteloise, qui demande à la Confédération de s'engager pour trouver des mesures de protection spécifiques aux bovins. Actuellement, les seules mesures de protection soutenues par Berne sont destinées au petit bétail ou aux veaux de moins de 14 jours. Ce n'est pas acceptable pour les éleveuses et éleveurs de bovins de ne pas recevoir de soutien pour la protection de leurs animaux.

Face à la situation actuelle, des solutions favorisant la cohabitation doivent être développées et mises en place avec un soutien public autant de la part des cantons que de la Confédération. La régulation n'étant pas une réponse suffisante pour diminuer les attaques, il est nécessaire de développer et d'implémenter rapidement d'autres outils de sensibilisation, de prévention et de protection.

C'est par des solutions constructives et concertées que nous pourrons réduire les conflits, protéger les troupeaux et préserver la biodiversité.